

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Gazette des Familles

## CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 7.

Cap Rouge, Mars 1876.

No. 5.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ PROVANCHER.

### MAXIMES GÉNÉRALES POUR BIEN VIVRE.

5. Sans Dieu on ne peut avoir une véritable paix.

### LA VÉRITABLE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

(Continué de la page 103.)

*Chrysologue.* — Le lendemain, Jacques Beudoin et Pierre Durand furent de bonne heure au lieu du rendez-vous, et comme ils avaient fait part à quelques voisins de la discussion de la veille, plusieurs d'entre eux avaient voulu les suivre, de sorte que la réunion se composait déjà d'au moins une vingtaine de personnes. Georges Beauchamp ne tarda pas non plus à se montrer suivi de son ministre.

*Rév. Taylor.* — Cédant aux pressantes sollicitations de mon ami Georges, je me suis rendu ici pour vous rencontrer, mais je vous avouerai, messieurs, que je n'aime pas ces sortes de discussions, parce qu'il n'en résulte aucun bien le plus souvent. Je ne fais la guerre à personne, et je laisse chacun libre d'embrasser les opinions religieuses qui lui conviennent davantage.

*Jacques.* — Mais M. Taylor, vous devez comprendre qu'il s'agit d'une affaire importante, car enfin si vous nous convainquez que nous sommes dans une mauvaise route pour opérer notre salut, force nous sera de virer de bord et de vous suivre; et si d'un autre côté on prouve que c'est vous qui êtes dans l'erreur, ce sera à vous à marcher avec nous.

*Rév. Taylor.* — Je n'ai jamais prétendu qu'on ne pouvait

se sauver dans la religion catholique ; mais je prétends qu'on peut tout de même se sauver dans la religion protestante.

*Chrysologue.*—Et nous, nous prétendons qu'on ne peut se sauver que dans la seule religion catholique.

*Georges.*—Vous voulez donc dire que tous les protestants sont damnés ?

*Chrysologue.*—Attendez. Hors de l'Eglise il n'y a point de salut ; il n'y aura donc de sauvés que ceux qui sont dans l'Eglise ; quant aux protestants baptisés, ce sont des chrétiens, s'ils ont été de bonne foi, et ont mené une vie conforme aux maximes de l'Evangile, je pense que le bon Dieu ne les condamnera pas. Mais est-ce vous, Georges, qui pourrez prétendre n'avoir pu connaître la véritable lumière, vous qui avez été élevé dans la religion catholique ?

*Rév. Taylor.*—Mais est-ce que la religion protestante n'appartient pas à l'Eglise ? n'a-t-elle pas, comme la religion catholique, été fondée par le Christ ?

*Chrysologue.*—Ah ! voilà précisément le point à éclaircir. Et bien, je prétends que la religion protestante n'a pas été fondée par Jésus-Christ, mais bien par Henri VIII, Luther, Calvin et autres *saints* de ce calibre. Pendant plus de quinze siècles après Jésus-Christ, on n'a pas entendu parler de protestants, ce n'est que lorsque Henri VIII, Luther, Calvin et autres, se révoltèrent contre l'autorité de l'Eglise en protestant contre ses dogmes et ses croyances, que tous ceux qui les imitèrent prirent le nom de protestants. Si c'était là la véritable religion, le monde serait donc resté pendant quinze siècles plongé dans l'erreur, en dehors de la véritable voie qui conduit au salut ? La chose est impossible ; elle répugne à la justice et à la sagesse de Dieu.

*Rév. Taylor.*—Le Christ a fondé l'Eglise, et après quinze siècles, les abus de ses chefs se rendirent à un tel excès, qu'un certain nombre de ses membres protesta contre ces abus, et se sépara de ces chefs pour former une branche à part. Et aujourd'hui, les religions catholique et protestante sont deux branches d'un même tronc qui conduisent au même but par des chemins un peu différents.

*Chrysologue.*—Jésus-Christ a fondé l'Eglise, très-bien ; mais en a-t-il fondé une ou plusieurs ?

*Rév. Taylor.*—Une seule, sans doute, mais il peut y avoir plusieurs branches de cette Eglise.

*Chrysologue.*—Jésus-Christ a fondé une seule Eglise,

établi un seul moyen de parvenir au salut. Quiconque n'est pas dans cette Eglise ne peut espérer le salut ; et *quiconque ne veut pas écouter cette Eglise, doit être regardé comme un payen et un publicain*.—ce sont là les paroles mêmes de J. C.,—c'est-à-dire se sépare, se met lui-même en dehors de l'Eglise. Henri VIII, Luther et autres, les fondateurs de votre religion, en refusant de se soumettre à l'Eglise, en protestant contre ses décisions, se sont donc d'eux-mêmes retranchés de l'Eglise, se sont mis au rang des payens et des publicains ; et tous ceux qui les suivent sont de même en dehors de la voie.

*Rév. Taylor.*—Ils ne se sont pas retranchés de l'Eglise, mais seulement séparés des chefs de cette Eglise qui donnaient dans des abus.

*Chrysologue.*—Bien, procédons toujours avec précision, et nous en viendrons bientôt à des conclusions intéressantes. Henri VIII, dites-vous, Luther, Calvin, etc., se sont séparés des chefs de l'Eglise qui la poussaient à des abus. Mais je vous demanderai : où était donc alors l'Eglise ? Car elle devait être quelque part, puisque J. C. a dit qu'elle subsisterait jusqu'à la fin des siècles. Etait-elle avec le Pape ou avec Henri VIII ?

*Pierre.*—Sans doute qu'elle devait être avec Henri VIII qui s'est révolté contre le Pape par ce que celui-ci ne voulait pas lui permettre de prendre une autre femme, lorsque la sienne vivait encore. Elle devait être avec Luther, qui foula aux pieds ses vœux de religieux pour se marier avec une religieuse !

*Rév. Taylor.*—Dieu se sert de toutes sortes d'instruments pour faire le bien.

*Chrysologue.*—Je le veux : pour faire le bien, mais non pour troubler l'ordre. Ceux qui lèvent l'étendard de la révolte ne sont certainement pas inspirés de Dieu. Est-ce que les auteurs de votre religion prétendaient mieux faire que les chefs de l'Eglise catholique, porter davantage les hommes à la sainteté, faire des imitateurs plus parfaits de Jésus-Christ ? Les motifs de ces auteurs sont connus : l'orgueil, l'ambition, la passion, voilà ce qui les a portés à soulever l'étendard de la révolte.

*Jacques.*—Je ne sais que mon catéchisme, et que vient-on parler de fondateurs de religions ? Ça ne peut être que des ambitieux qui veulent en imposer à des imbéciles. La religion, c'est le moyen d'aller au Ciel, il n'y a qu'un Dieu qui a pu l'enseigner. Personne ne connaît mieux le chemin d'une demeure que celui qui l'habite.

*Chrysologue.*—Très-bien, Jacques, tu peux être sûr que tous ceux qui se sont érigés en fondateurs de religion, n'avaient nullement envie de rendre les hommes plus parfaits, de les conduire plus sûrement à Dieu, mais bien le désir de s'élever, de satisfaire leur ambition et de servir leurs intérêts. Nous en avons un exemple frappant dans la démarche du grand politique anglais Pitt, encore un protestant celui-là, qui voulut engager Napoléon Ier à se séparer du Pape et à se constituer chef de la religion des français. Pitt envoya donc l'un de ses confidants, appelé Marseria à Napoléon, pour engager le puissant empereur à détruire le catholicisme en France et à se débarrasser ainsi de l'autorité si gênante du Pape. Mais Napoléon lui répondit : "Marseria, rappelez-vous ce que je vais vous dire, et que ce soit votre réponse. Je suis catholique, et je maintiendrai le catholicisme en France, parce que c'est la vraie religion, parce que c'est la religion de l'Eglise, parce que c'est la religion de la France, parce que c'est celle de mon père, parce que c'est la mienne enfin ; et loin de rien faire pour l'abattre ailleurs, je ferai tout pour l'affermir ici." Mais remarquez-donc, reprit vivement Marseria, qu'en agissant ainsi, en restant dans cette ligne, vous vous donnez des chaînes invisibles, vous vous créez mille entraves ! Tant que vous reconnaîtrez Rome, Rome vous dominera, les prêtres décideront au-dessus de vous ; leur action pénétrera jusque dans votre volonté ; avec eux, vous n'aurez jamais raison à votre guise ; le centre de votre autorité ne s'étendra jamais jusqu'à sa limite absolue, et subira, au contraire, de continuel empîements.—Marseria, il y a ici deux autorités en présence ; pour les choses du temps, j'ai mon épée, et elle suffit à mon pouvoir, pour les choses du ciel, il y a Rome, et Rome décidera sans me consulter ; et elle aura raison ; c'est son droit.—Mais, reprit de nouveau l'infatigable Marseria, vous ne serez jamais complètement souverain, même temporellement, tant que vous ne serez pas chef d'église ; et c'est là ce que je vous propose, c'est de créer une réforme en France, c'est-à-dire une religion à vous.—Créer une religion ! répliqua l'empereur en souriant, pour créer une religion, il faut monter au Calvaire, et le Calvaire n'est pas dans mes desseins."

Henri VIII raisonnait absolument comme le faisait Marseria.

*Pierre.*—M'est avis que Georges n'aurait pas parlé comme Napoléon.

*Georges.*—Qu'on ne m'insulte pas.

*Chrysologue.*—Je le veux. Mais ne nous écartons pas du sujet. Je veux prouver au Rév. M. Taylor que sa branche est entièrement séparée du tronc, qu'elle n'a plus la vie, que par conséquent sa prétendue religion ne peut conduire au salut.

Vous admettez, M. Taylor, que Jésus-Christ n'a fondé qu'une Eglise ?

*Rév. Taylor.*—Qu'une seule Eglise.

*Chrysologue.*—Hors laquelle il n'y a pas de salut ?

*Rév. Taylor.*—Hors laquelle il n'y a pas de salut.

*Chrysologue.*—Bien ; Jésus-Christ n'ayant fondé qu'une seule Eglise hors de laquelle il n'y a point de salut, a dû nécessairement laisser aux hommes le moyen de reconnaître, de distinguer cette Eglise, autrement il eût manqué à la sagesse et à la justice.

*Rév. Taylor.*—Sans doute.

*Chrysologue.*—Très-bien. Quels sont maintenant les signes, les marques par lesquelles on peut reconnaître l'Eglise de Jésus-Christ ? Car il y en a un grand nombre d'églises, comment, dans le nombre, distinguer la véritable ?

*Rév. Taylor.*—Rien de plus facile ; la véritable Eglise du Christ est celle qui prend la Bible pour guide, la Bible, sa parole qu'il nous a laissé écrite.

*Chrysologue.*—Soit ; mais le texte de la Bible est susceptible d'une foule d'interprétations diverses, et c'est ce qui a donné naissance à ce grand nombre d'Eglises différentes, Romaine, Anglicane, Luthérienne, Huguenote, Wesléyenne, Méthodiste, Anabaptiste, Presbytérienne, Quacre, etc., etc., à laquelle s'arrêter dans un si grand nombre ?

*Rév. Taylor.*—Je vous l'ai déjà dit, et c'est là votre erreur, vous prenez pour des églises différentes ces diverses dénominations, qui ne sont toutes que des branches de la seule Eglise du Christ. Toutes prennent la Bible pour guide et sont par conséquent de l'Eglise du Christ.

*Chrysologue.*—Oh ! c'est ici que je vous tiens ; car à moins que *oui* et *non*, *blanc* et *noir*, *jour* et *nuît* n'aient la même valeur, il est impossible que ces différentes Eglises possèdent la vérité, puisqu'elles se contredisent les unes les autres. Ainsi l'Eglise catholique exige la confession auriculaire pour la rémission des péchés, les protestants disent qu'elle n'est point nécessaire. Si les premiers ont raison, les seconds ont certainement tort, il n'en peut être autrement. On n'entre dans l'Eglise que par le Baptême

disent les catholiques. *Celui qui croira et sera baptisé, a dit Jésus-Christ, sera sauvé.* Les Baptistes et plusieurs autres sectes protestantes rejettent le Baptême, disent qu'il n'est point nécessaire. C'est donc encore ici *oui et non.* Nous tenons que dans le l'Eucharistie J.-C. est réellement présent. Les protestants disent qu'il n'y est point, que ce n'est qu'une figure. Nous reconnaissons la nécessité des œuvres pour opérer le salut, et Luther votre chef demandait au démon à lui faire connaître quelque crime nouveau à commettre, pour donner un plus libre cours à la grâce de Jésus-Christ qui a satisfait pour tous. Nous prions les saints, nous prions pour les morts, les protestants n'en veulent rien faire. Nous reconnaissons une autorité infaillible dans le chef de l'Eglise à qui tous doivent soumission et obéissance, et chez vous chacun est chef pour se faire une religion à sa guise. Il y a même des Eglises protestantes, comme les Congregationnalistes, par exemple, qui n'ont pas même de sacerdoce. Le premier venu qui s'imagine être inspiré de Dieu monte en chaire et fait la leçon aux autres. Conçoit-on rien de plus ridicule qu'une religion sans sacerdoce ?

*Rév. Taylor.*—Nous avons des ministres dans notre église.

*Chrysologue.*—Oui, mais de qui tiennent-ils leur mission, leur autorité ? On fait chez vous l'élection d'un ministre absolument comme on fait celle d'un inspecteur de chemins ou d'un conseiller municipal. Personne ne peut donner ce qu'il n'a pas, comment donc donner à un ministre élu un pouvoir qu'il n'a pas, celui de pardonner les péchés, par exemple ?

*Rév. Taylor.*—Pas nécessaire d'aller plus loin, voici en deux mots ce qui doit vous satisfaire. Le Christ nous livre sa parole dans la Bible, celui donc qui prend la Bible, l'étudie, la médite et conforme sa conduite à l'interprétation que l'Esprit de Dieu lui inspire du texte, devra nécessairement être sauvé, puisqu'il aura suivi la lumière que l'Esprit de Dieu lui aura montrée.

*Chrysologue.*—Oh ! voilà qui est merveilleux, et qui dépasse mon attente ; chez nous, nous tenons le Pape seul infaillible dans ses décisions sur la foi ; et voilà que chez vous, chaque individu avec la Bible est de même déclaré infaillible. Mais encore une fois que ferez-vous de ces deux voisins, infaillibles tous deux, qui interprètent un texte de la Bible dans un sens directement opposé ? Le Baptiste lit la Bible et dit : Le Baptême n'est pas

nécessaire. Le luthérien lit la Bible et dit : Le Baptême est absolument nécessaire. Peuvent-ils avoir raison tous les deux ? C'est toujours *oui* et *non*, *blanc* et *noir* en présence. Vous dites que Dieu ne pourra damner celui qui conformera sa conduite au sens qu'il aura de bonne foi appliqué au texte de la Bible. Mais que diriez-vous donc du citoyen dans un état qui, prenant le texte des lois, les interpréterait à sa guise, et se porterait à des actes de rébellion, de haute trahison, etc., parce qu'il aurait trouvé qu'il pouvait en agir ainsi d'après son interprétation du texte de la loi ? Le trouveriez-vous innocent ?... Ne voyez-vous pas que dans toute société, dans toute institution, il faut qu'il y en ait qui commandent et d'autres qui obéissent ? Faites disparaître l'autorité, et de suite c'est l'anarchie, le désordre. Et vous pensez que Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, aurait pu fonder l'Eglise, l'Eglise d'un ordre infiniment supérieur à toute institution humaine, sans observer les règles même les plus élémentaires de la sagesse, qui s'imposent d'elles-mêmes à toute réunion d'hommes ?... Oh ! non, il n'en est point ainsi. Chaque état a ses tribunaux pour l'interprétation du texte de ses lois. Et l'Eglise de Jésus-Christ a aussi les siens, et les décisions de ces tribunaux sont infaillibles, puisque s'il en était autrement, Dieu aurait manqué de sagesse. Il ne s'agit donc que de connaître qu'elle est la véritable Eglise que Jésus-Christ a fondée, pour être sûr d'être dans la bonne voie. Or voici les caractères que le simple bon sens vous force d'admettre.

La véritable Eglise de Jésus-Christ doit être *une, sainte, catholique et apostolique*. Tous ces caractères conviennent à l'Eglise Catholique Romaine et ne peuvent s'appliquer à aucune autre.

L'Eglise est *une*, par ce que J. C. n'en a établi qu'une. " Sur ce rocher je bâtirai mon Eglise," et non *mes Eglises* (Mathieu 16, 18). " Celui qui n'écoute pas l'Eglise." (18, 17). " Il y aura *un bercail* et *un pasteur* (S. Jean 10.16). L'Eglise Romaine est *une* dans sa foi, ses dogmes, sa hiérarchie. L'Eglise protestante ne peut se dire *une*, puisque chez vous chacun est maître de se faire un symbole à sa guise, et qu'il y a presque autant de croyances que de congrégations.

*Rév. Taylor.*—Mais c'est le Christ qui est l'Eglise, et toutes les différentes dénominations ne sont que des branches partant du même tronc, le Christ.

*Chrysologue.*—Arrêtez ; nous n'y sommes pas. L'Eglise

n'est pas un mythe, une fiction ; l'Eglise doit être visible. Jésus-Christ a dit : " Si quelqu'un de vos frères a péché contre vous,... dites-le à l'Eglise " (S. Mathieu 18.17). Or, à qui faudrait-il s'adresser si l'Eglise n'était pas visible dans ses chefs ?

L'Eglise Romaine est *sainte* ; sainte dans son fondateur, ses dogmes, sa morale, ses sacrements, le grand nombre de saints personnages qu'elle a produits. Les Cyprien, les Bazile, les Jérôme, les Augustin, les François d'Assise qui portait dans son corps les stigmates du Calvaire, les Thérèse, les Loyola, les Catherine, les Thomas d'Aquin étaient tous des catholiques, et montrez nous donc des saints protestants.

L'Eglise Romaine est *catholique*, c'est-à-dire universelle. Universelle dans sa durée sans interruption depuis J. C. ; dans sa diffusion, répandue dans tous les lieux de la terre ; dans son expansion, par ce qu'elle se propage sans cesse suivant la parole du divin maître : " Allez, prêchez l'Evangile à toute créature (S. Marc. 16. 15). Or, aucune Eglise protestante ne peut réclamer de tels privilèges, puisque plusieurs d'entre elles ne datent que d'hier et que les plus anciennes mêmes ne remontent pas encore à 400 ans.

Enfin l'Eglise Romaine est *Apostolique*, c'est-à-dire que fondée par Jésus-Christ elle a été prêchée par les apôtres, à qui J.-C. avait donné lui-même cette mission. Pie IX, le Pape actuel, est le 258e successeur de St. Pierre le premier Pape. L'Eglise protestante ne peut se dire apostolique, puisque n'apparaissant que 15 siècles après la mort de J.-C., le monde serait resté pendant 1500 sans véritable Eglise.

Mais il faut en finir pour aujourd'hui, et si M. Taylor veut être de bonne foi, il devra reconnaître que j'ai solidement établi tous mes avancés et renversé toutes ses objections. Pour vous renseigner davantage, mes amis, sur la sainteté de la religion protestante, je vais vous faire connaître quels saints personnages étaient ses fondateurs.

Martin Luther, né en 1484, à Eisleben, en Saxe, entra dans l'ordre des religieux Augustins Déchaussés, et fit à l'âge de 23 ans les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Quelques années après, il apostasia et épousa Catherine de Bora, auparavant religieuse. Tel est le fondateur du protestantisme. Emporté par l'envie et la jalousie, il s'éleva contre les doctrines enseignées depuis les premiers temps dans l'Eglise catholique, à l'occasion d'un nouveau jubilé accordé par le Pape Léon X. Irrité

de ce que la prédication de ces indulgences avait été confiée aux Augustins, il commença à crier contre les indulgences en général. Non content de cela, il se mit à attaquer une foule d'autres points de doctrines et de cérémonies adoptées par l'Église romaine; enfin il en vint au point de faire cet aveu incroyable, que le diable lui-même avait été son maître. " Il arriva une fois que je m'éveillai à minuit, dit-il dans un de ses ouvrages, et le démon se mit à disputer avec moi sur la messe; écoute, très-savant docteur, me dit-il, tu as dit la messe pendant près de quinze ans, et que serait-ce si tout cela n'avait été que de l'idolâtrie? " Or, Luther prêta si bien l'oreille à la voix du démon, qu'il se laissa persuader et se mit à déclamer contre la messe.

Jean Calvin, autre chef du protestantisme, était curé à Noyon, sans cependant être revêtu du caractère sacerdotal, il commença à prêcher en 1537, vingt ans plus tard que Luther. Comme celui-ci, il foula aux pieds ses vœux de chasteté et contracta un mariage scandaleux. Ainsi l'église protestante a eu pour fondateurs un moine et un curé apostats. Or, peut-il être question de sainteté dans une telle église?

Mais la partie n'est pas finie et je vous dis : au revoir.

(A continuer.)

—ooo—

## LOUISE LATEAU

SES STIGMATES ET SES EXTASES.

*Esquisse à l'adresse des Juifs et des chrétiens de toute dénomination.*

Par le Dr. AUGUSTUS ROHLING.

(Traduit de l'allemand par la *Catholic Review* de New-York, et traduit de l'anglais de cette Revue.)

### III.

LES STIGMATES—ANALYSE SCIENTIFIQUE.

(Continué de la page 109.)

Nous avons maintenant considéré le cas sous tous les aspects, et avec toute l'assistance que peut fournir la physiologie moderne; et à la fin, la science est forcée de confesser son impuissance pour donner une explication satisfaisante. Bien plus, la conséquence stricte et inévitable

de tout ce que nous avons considéré, eu égard seulement aux lois de la nature, est que le saignement stigmatique est non seulement inexplicable, mais qu'il doit être déclaré une impossibilité.

Il n'est pas possible non plus de s'arrêter au soupçon de fraude. Sept ans bientôt se sont écoulés depuis la première apparition des stigmates, et depuis ce temps, des milliers de personnes ont été témoins des faits que nous avons relatés. La pauvre fille elle-même a été soumise aux épreuves les plus pénibles. Et personne n'a osé mettre même en question la réalité de ces faits merveilleux.

Je puis observer ici que toute personne, quelque soit sa nationalité ou sa croyance, peut obtenir son admission dans la maison durant l'extase. Mais le nombre des applicants pour admission est si grand, qu'il est nécessaire d'écrire trois ou quatre semaines, à M. Neils, pour savoir quel vendredi on pourra être admis. Voici son adresse :— M. le Curé L. Neils, Bois d'Haine, près Manage, Hainaut, Belgique.

Mais le visiteur doit éviter de ne pas tenter d'obtenir l'admission en offrant de l'argent. Ce serait le plus sûr moyen de ne pas l'obtenir. La mère de Louise a souvent fermé la porte à des personnes qui, avec la meilleure intention, avait offert quelque chose pour venir en aide à la pauvreté de cette famille.

Un cas remarquable nous est fourni par le Dr. Lefebvre. La circonstance est ainsi racontée par un des nombreux visiteurs de Louise. " Un jeune homme vient de Chatelet, non loin de Charleroi, pour voir Louise. N'ayant pu être admis quand il se présenta la première fois à la maison, il demeura toute la journée dans le voisinage, espérant trouver une occasion plus favorable pour atteindre l'objet de ses désirs. Vers le soir, quelques amis dans l'intérieur demandèrent à la famille de le laisser entrer pour quelques minutes, vu qu'il s'était montré si patient, et qu'en outre il était parfaitement seul.

" On y consentit, et l'une des sœurs vint pour ouvrir la porte. Le jeune homme, en même temps, avait dévisé avec lui-même du moyen de pouvoir obtenir plus facilement admission ; et en étant venu à la conclusion qu'il pourrait essayer l'efficacité de l'or, était à ce moment même, à épier l'opportunité de faire son expérience.

" Aussitôt donc qu'il vit la porte ouverte, étant loin de penser que c'était pour lui, il s'avança et glissa une pièce de vingt-cinq francs dans la main de la fille. Un

moment elle parut ne savoir faire et hésita. Mais réfléchissant aussitôt, elle lui remit son or, en lui disant avec quelque vivacité, que personne n'entraît là pour de l'argent, et lui ferma la porte au nez."

Je sens en conséquence qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici les différents plans qui furent adoptés, dès le commencement du cas, dans le but de découvrir, s'il en existait, une trace de fraude ou de déception. La mère de Louise a fréquemment dit que ni elle ni ses enfants, n'ont jamais rien demandé à ceux qui les visitaient, que de fait elles ne désiraient nullement d'avoir de telles visites, mais qu'au contraire, elles préféreraient de beaucoup que personne ne vint, afin qu'elle et sa famille pussent vivre et faire leur ouvrage en paix.

Au commencement on éprouva de grandes difficultés pour avoir son consentement pour pratiquer quelques épreuves. A la fin cette difficulté ayant été surmontée, un système fatigant de surveillance et d'épreuves, de toute description, fut mis en usage—tel que de renfermer les mains de Louise dans des couvertures s'adaptant exactement et dont les cordons étaient soigneusement attachés et cachetés—ce qui a dû, véritablement, être un martyre pour son âme droite.

De toutes ces épreuves, je mentionnerai une seule circonstance que je choisis particulièrement pour fournir une nouvelle preuve de la différence qu'il y a entre le saignement stigmatique et toute autre espèce d'hémorrhagie.

Le 27 Novembre 1868, les Docteurs Lefebvre, Lecrenier, et Séverin entreprirent de produire par des moyens artificiels un saignement à la surface, semblable à celui des stigmates. Ce jour là les stigmates coulaient abondamment. L'épiderme de l'ampoule était crevé et elle avait déchargé le liquide qu'elle contenait; la surface de la peau ainsi exposée avait commencé à saigner. Le Dr. Lefebvre appliqua alors de l'ammoniac liquide, un vésicant puissant, au dos de la main gauche, tout auprès du stigmate, prenant soin toutefois de laisser un petit espace entre les deux. Après 12 minutes, une vésicule fut formée; elle était remplie, comme à l'ordinaire, d'un fluide incolore. Cependant, la vésicule ainsi produite ne crevera pas d'elle-même, comme le font celles des stigmates, le Dr. Lefebvre à la fin l'ouvrit, laissant ainsi exposée la surface de la peau au-dessous. Un stigmate artificiel fut ainsi produit en outre du réel, situé sur les mêmes tissus, et ayant les

mêmes dimensions et les mêmes caractères anatomiques. Mais il y avait une différence essentielle entre les deux ; le stigmaté réel saignait abondamment, comme il continua de le faire, sans aucun signe d'interruption jusqu'au moment où le Dr. Lefebvre fut obligé de partir par le train, deux heures après ; mais pas une seule goutte de sang ne se montra sur le stigmaté artificiel ; pendant une demi-heure il laissa écouler un liquide incolore, et pendant le reste d'une heure et demie que demeura encore là le Dr. Lefebvre, il persévéra parfaitement sec. Bien plus, le stigmaté artificiel était entouré, comme le sont toujours les vésicules, d'un anneau enflammé, tandis que le véritable stigmaté n'avait rien de tel. Et au bout de huit jours, la place du stigmaté artificiel était marquée par de légères cicatrices, résultant de l'application du vésicatoire ; tandis que les stigmates ne montrent pas la plus légère trace de quelque chose de ce genre, sont complètement fermés dans la nuit du samedi, et les quelques taches de sang desséchées qui adhèrent pendant quelques temps à la surface de l'épiderme, sont disparues.

## IV.

## L'EXTASE.

Dès ses jeunes années, Louise s'est accoutumée à garder continuellement la pensée de la présence de Dieu, et loin que le soin de la maison et autres ouvrages qu'elle avait à faire fussent dérangés par cette récollection d'esprit, elle se distingua, au contraire, par sa ponctualité et le soin qu'elle apportait à tout. Cette sainte pratique s'augmenta à mesure qu'elle avança en âge. Son cœur était avec Dieu, pendant qu'extérieurement elle était engagée dans les affaires de ce monde.

S'il arrivait parfois qu'elle fût entièrement absorbée dans la contemplation de la Majesté Divine, même alors elle conservait encore le pouvoir de commander à ses facultés ; et si on lui parlait, elle ne manquait jamais de donner une réponse convenable. Dans ces occasions, sa contenance devenait un miroir d'une vie intérieure, toute éclatante de sainteté, et ses paroles tombaient sur les oreilles de ceux qui l'entendaient parler, comme une voix d'un autre monde.

Un jour, pendant la maladie à la suite de laquelle elle reçut les stigmates, le docteur qui lui donnait ses soins la vit dans cet état, et comme il se retirait rempli d'émotion,

il déclara qu'il n'avait jamais été témoin d'un si beau et si émouvant spectacle, ce n'était pas Louise qu'il avait vue, c'était un ange.

Dans ces occasions, ses réponses aux questions de tout genre étaient caractérisées par une précision bien au dessus de ses facultés naturelles et de son éducation. La chose se présenta bien des fois lorsqu'elle fut visitée dans sa maladie par les gens du village. Et quant on lui rappelait après cela les admirables réponses qu'elle avait données, elle avait coutume de dire : " Je ne me rappelle rien de ce que j'ai pu dire, mais quand on me faisait quelque question, j'avais pour habitude de faire une petite prière à Dieu Tout-Puissant, et alors j'entendais une voix me disant ce que je devais répondre.

Cet état d'absorption en Dieu a continué par intervalles jusqu'à ce jour. Depuis le 17 juillet 1868, il a acquis un plus parfait développement dans les extases qui ont eu lieu, depuis, chaque vendredi. Dans l'extase, l'esprit de Louise est si complètement absorbé dans la contemplation de Dieu, que son corps est absolument dépourvu de sensibilité, et l'exercice de ses sens complètement suspendu. La durée de l'extase a varié en différents temps. Au commencement elle durait depuis 8 ou 9 heures du matin jusqu'à 6 ou 7 heures du soir ; à présent (depuis 1871) elle commence environ un quart d'heure avant deux heures et finit environ une demi heure après quatre.

Le vendredi matin, Louise reçoit la sainte communion comme à l'ordinaire, et après son action de grâces, elle se met à l'ouvrage. Mais le sang coule si abondamment, et les douleurs aux stigmates sont si violentes, qu'elle ne peut rien faire qu'avec difficulté et qu'elle est bientôt forcée de mettre son ouvrage de côté. Elle prend alors son chapelet, s'assit sur une chaise en roseau, et récite le Rosaire. Elle demeure quelque temps dans cette position, jusqu'à ce que tout-à-coup ses yeux s'élèvent au Ciel et restent fermement fixés dans la contemplation ; tel est le commencement de l'extase.

Le Dr. Lefebvre était présent un vendredi matin lorsque l'extase commença, et il en rend ainsi compte. Il engagea Louise dans une conversation sur différents sujets—ses occupations, son éducation et autres choses semblables ; ses réponses, comme d'ordinaire, furent claires, simples et courtes. Pendant cette conversation, son regard était calme, l'expression de sa figure naturelle, et elle portait sa couleur accoutumée, sa peau était froide, son pouls donnait

soixante-douze pulsations à la minute. Après quelque temps, il y eut une pause dans la conversation, le Dr. essaya de la reprendre, mais il s'aperçut que Louise était sans mouvement, avec les yeux élevés dans la contemplation : elle était ravie en extase.

L'Evêque de la Colombie Britannique, Mgr. d'Herbomez, visita la maison le 13 août 1869. Il arriva à huit heures du matin. Louise était à l'ouvrage avec un moulin à coudre. Ses mains et ses pieds saignaient. Sur son front aussi et dans un cercle autour de sa tête, le sang coulait abondamment et se répandait sur ses joues, ses tempes, son cou et ses épaules. Le moulin aussi était couvert de sang, mais Louise, comme le lui avait recommandé un membre de la commission théologique, faisait les plus grands efforts pour résister au commencement de l'extase, en tenant le moulin en mouvement. L'Evêque était entré en conversation avec elle, lorsque subitement le moulin s'arrêta tout court ; l'extase était commencée.

Je décrirai maintenant ce qui se passe pendant sa durée. Pendant presque tout le temps de la durée de l'extase, Louise reste assise sur sa chaise, un peu inclinée en avant, et sans mouvement comme une statue. Ses mains saignantes reposent sur ses genoux. Ses paupières sont sans mouvement. Sa contenance indique une attention ravie : morte à tous les objets terrestres, elle est absorbée dans la contemplation de quelque spectacle qu'elle semble voir au dessus de la région de cette terre. Sa contenance et son attitude subsistent plusieurs changements. Par moments ses traits sont enluminés, ses yeux deviennent mouillés, un sourire de joie passe sur sa bouche à demi ouverte ; dans d'autres, ses paupières s'abaissent, ses yeux se ferment en partie, ses traits se contractent et des larmes roulent sur ses joues ; elle devient de nouveau pâle, la terreur est peinte dans ses traits, elle frémit et un cri étouffé s'échappe de ses lèvres. Maintenant son corps se meut doucement en se tournant, et ses yeux se tournent comme s'ils suivaient la marche de quelque procession visible. D'autrefois elle se lève de son siège, et se tenant sur le bout des pieds, elle semble vouloir s'élever du sol ; elle élève ses mains dans l'attitude d'un prêtre disant *Dominus vobiscum*, puis elle les joint, elle remue les lèvres, soupire, son regard brille, et toute sa contenance s'enlumine d'une véritable beauté idéale.

Nul spectacle plus étonnant que celui qui se présente alors : une auréole de sang sur son front ; ce sang ruisselant

sur sa figure et tombant sur ses habits ; ces mains dont le sang qui s'en échappe forme de larges taches sur le plancher ; le cercle des assistants de tout rang et de toute condition groupés tout autour, muets de crainte et d'étonnement, et dont plusieurs pleurent d'émotion—tout cela réuni forme une scène que tout assistant est forcé de reconnaître comme l'œuvre de Dieu.

Dans le commencement, quand l'extase commençait à neuf heures du matin, Louise avait coutume de tomber à genoux à une heure et demie après midi, et d'y demeurer environ une demi-heure, les mains jointes, le corps incliné en avant, et toute son attitude indiquant le plus complet ravissement. On pouvait la dire dans cette posture plutôt soutenue en l'air que sur ses genoux, dans le sens ordinaire des mots, tout le poids du corps étant supporté par l'extrémité des genoux reposant seuls sur le sol. Toute tentative d'imiter cette posture, comme l'ont d'écrite avec soin des médecins et autres témoins, fut sans succès, ceux qui l'ont essayé ont trouvé qu'il était impossible de se tenir ainsi sans tomber en avant sur les mains.

Après être demeurée dans cette position une demi-heure, Louise se levait et reprenait son siège. La durée de l'extase, comme nous l'avons vu, est beaucoup plus courte à présent que dans les commencements ; et le changement de sa mise à genoux n'a plus lieu.

Vers deux heures et demie, Louise se lève de sa chaise, et tombe en avant sur le plancher, où elle demeure la face en bas, le bras gauche courbé sous la tête, les yeux fermés, la bouche entre ouverte, sa robe la couvrant jusqu'aux talons. Quelquefois la posture dans cette circonstance est un peu différente. Le vendredi de ma visite, le 10 Octobre 1873, elle reposa sur sa poitrine, sa tête ne touchait pas le plancher mais était élevée à peu près de la largeur de la main au dessus, son bras droit courbé comme s'il embrassait une croix invisible, son bras gauche étendu.

À trois heures, un mouvement subit prend place, un frémissement lui passe par tout le corps, ses bras s'étendent tout-à-coup de toute leur longueur, et ses pieds se croisent de manière que le pied droit repose sur le gauche.

Environ à quatre heures et demie (auparavant vers cinq ou six heures), elle se lève et se met à genoux dans l'attitude de la prière. Après quelques minutes, elle reprend son siège. Ses yeux sont maintenant ouverts. La fin de l'extase approche. Elle demeure dans cet état de dix à quinze minutes, alors elle semble renaître à la vie. La

chaleur revient à son corps, ses yeux s'ouvrent et se ferment doucement, d'abord sur l'une puis sur une autre des personnes présentes ; et l'extase est finie.

Louise se sent grandement embarrassée lorsqu'elle aperçoit quelqu'un dans sa chambre en revenant de l'extase, c'est pourquoi les visiteurs doivent d'ordinaire se retirer quelques instants avant sa fin. Mais les membres de la commission théologique et médicale, étant chargés d'examiner toutes les circonstances du cas, furent en conséquence plusieurs fois présents dans cette circonstance.

(à continuer.)

—ooo—

## LE TIERS-ORDRE DE LA PÉNITENCE DE ST. FRANÇOIS.

### DIFFÉRENTES ESPÈCES DE TERTIAIRES.

Bien qu'il n'y ait qu'un seul Tiers-Ordre de St. François, il y a néanmoins trois espèces de Tertiaires.

Les premiers sont les *Tertiaires réguliers* : ce sont de véritables religieux—il y en a même de cloîtrés—qui vivent en communauté. Ils portent la tunique et la corde, obéissent à un supérieur, et récitent l'office en commun. De tels couvents existent à N. D. de la Drèche, près Albi (France), à Calais, à Couzon, etc.

Les seconds sont les *Tertiaires séculiers*, hommes et femmes vivant dans le monde, mais régulièrement organisés en congrégation ou fraternités, ayant supérieur, assistants, secrétaire, maître des novices, discrétore, etc., se réunissant tous les dimanches ou une fois par mois seulement, pour la récitation de l'office et les autres devoirs imposés par la règle : ces congrégations sont sous la direction d'un prêtre délégué à cette fin. Deux de ces congrégations existent à Montréal, l'une pour les hommes et l'autre pour les personnes du sexe.

Enfin les troisièmes, qui sont de beaucoup les plus nombreux, sont les *Tertiaires isolés*, c'est-à-dire ceux qui ne pouvant pas suivre régulièrement les réunions des congrégations, observent de leur mieux, chacun en particulier, la règle du Tiers-Ordre. De ces derniers Tertiaires, il en existe déjà dans un grand nombre de nos paroisses, et il en est quelques-unes, tel que Portneuf, Lotbinière, Bécan-

cour, etc., où ils se trouvent au nombre de trente à quarante et seront tôt ou tard organisés en congrégation. La ville de Québec en compte à seule plus de deux cents, qui eux aussi s'organiseront avant qu'il soit longtemps en congrégation régulière.

#### COMMENT SE FAIRE ADMETTRE DANS LE TIERS-ORDRE.

Connaissant maintenant ce que c'est que le Tiers-Ordre, ses obligations et ses avantages, on demande ce qu'il faut faire pour s'en faire admettre ?

Comme il n'y a pas en cette province de religieux Franciscains du Premier\*Ordre, il faut s'adresser pour avoir son admission dans le Tiers-Ordre à un prêtre qui soit spécialement autorisé à recevoir de telles admissions. Tout prêtre qui désire telle autorisation peut l'obtenir de suite en s'adressant au Rév. Père Provincial des Capucins, à Paris, ou au Général de l'une des trois branches de la famille franciscaine, à Rome, Capucins, Observantins ou Conventuels. Il n'est pas même nécessaire de faire partie du Tiers-Ordre pour avoir telle autorisation d'y admettre les autres. Plusieurs prêtres ont déjà ce pouvoir en cette province, nous mentionnerons entre : le Rév. P. Durocher, à St. Sauveur, le Rév. M. Bégin, au Séminaire de Québec, M. Sexton, vicaire, à St. Roch de Québec, M. le Grand-Vicaire Ol. Caron, aux Trois-Rivières, M. Guilbert, curé de St. Théodore d'Acton, le directeur des deux Congrégations à Montréal, et nous-même, ici, au Cap-Rouge, etc., etc.

Celui donc qui, après avoir réfléchi devant Dieu, se décide à entrer dans le Tiers-Ordre, se munit d'un scapulaire et d'une corde et va trouver l'un des prêtres sus-nommés, ou tout autre à ce dûment autorisé, pour être admis d'abord au noviciat. S'il n'est pas connu du prêtre auquel il s'adresse ainsi, il a soin de se pourvoir d'un certificat de son curé, attestant qu'il mène une conduite régulière et s'acquitte habituellement de ses devoirs religieux. Le prêtre bénit le scapulaire et la corde avec les prières pour ce prescrites, les impose au postulant, et l'admet au noviciat ; et au bout d'un an, s'il a été fidèle à observer la règle, il l'admet à la profession. Après la profession, on appartient au Tiers-Ordre pour toute sa vie, on est définitivement au nombre des enfants de St. François.

Les novices ont droit de suite aux absolutions et indulgences de même que s'ils étaient profès.

## DES PRÊTRES TERTIAIRES.

Les Tertiaires engagés dans les ordres sacrés satisfont à la règle en récitant le bréviaire de leur diocèse ; mais ils doivent ajouter après Landes et après Vêpres, la commémoration de St. François, et dire à la fin de l'office, un répons pour les morts avec l'oraison *Deus veniæ largitor*, etc.

La Sacrée Congrégation des rites a déclaré que les prêtres du Tiers-Ordre peuvent se servir du calendrier et du bréviaire franciscains. *Tertiarii S. Francisci degentes in sæculo possunt uti Breviario Ordinis Minorum, et illius kalendario conformari.* (S. R. C. 7 Augusti 1694.)

Par décret du 23 Septembre 1852, Pie IX a confirmé la coutume de réciter le *Credo* aux messes des Saints de l'Ordre élevés au rit de seconde classe. Dans l'office des mêmes saints, de seconde classe, les Tertiaires ont le droit de remplacer le verset à la suite de l'hymne des Landes et des Vêpres par celui *Ora pro nobis Beate N.*

Les Tertiaires ont aussi le droit, tant à la messe qu'à l'office, de nommer St. François dans le *Confiteor* après les Apôtres Pierre et Paul, ainsi ils diront : *Confiteor Deo Omnipotenti, Beatæ Mariæ semper Virgini, beato Michaeli Archangelo, Beato Joanni Baptista, sanctis Apostolis Petro et Paulo, Beato Patri Francisco, omnibus sanctis.... ideo precor.... Sanctos Apostolos Petrum et Paulum, Beatum Patrem Franciscum, omnes sanctos....*

D'après les règles générales des rubriques, la messe doit être conforme à l'office qu'on récite ; que fera donc le prêtre Tertiaire qui a adopté le bréviaire et le calendrier franciscain, lorsqu'il aura à célébrer dans une église où l'on fera un office différent du sien ? Si l'office de cet église est de même couleur que celui de son bréviaire, il dira sa messe propre, mais si cet office est de couleur différente et de rit double, il devra dire la messe de cette église ; de même aussi s'il dit la messe pour le peuple ou chante une grand'messe, quelque soit l'office qu'il ait récité, il doit prendre la messe de l'église où il célèbre.

(à continuer).

## MESSE PARTICULIÈRE DE PIE IX.

## DÉJEUNER A SA TABLE.

Un des plus beaux jours de ma vie fut d'assister à la messe dite par le Souverain-Pontife. Communier de sa main, puis être admis à sa table, n'est-ce pas pour un chrétien le plus grand bonheur suivi du plus grand honneur qu'il puisse rêver ? Aussi, en revenant du Vatican après cette matinée de bénédiction, n'eus-je rien de plus pressé que d'en relater par écrit toutes les circonstances et jusqu'aux moindres détails. C'est cette relation, telle qu'elle sortit de mon cœur, que je me borne à reproduire ici, en supprimant quelques passages trop intimes pour dépasser le cercle de la famille.

Quelques jours auparavant, le prince Borghèse, sachant que mon fils aîné venait de faire sa première communion, m'avait fort gracieusement proposé de le mener un matin à la messe du Saint-Père. La santé de Pie IX, qui commençait à peine à se remettre, rendait cette faveur bien difficile à obtenir ; néanmoins, le prince Borghèse en fit la demande, et il ne tarda pas à m'informer qu'elle lui était accordée pour le 26 décembre. J'écrivis aussitôt à monseigneur Pacca pour solliciter la grâce d'accompagner mon fils, et le jour même de Noël, je reçus du prélat une réponse favorable. Je sortais de Saint-Pierre, je venais d'assister à l'émouvante solennité de la messe pontificale célébrée par Pie IX, et j'allais assister à sa messe particulière et communier de sa main ; en vérité c'était trop de bonheur.

Le lendemain matin, à sept heures, le prince Borghèse vint nous chercher au palazzo Pamfili Borea que nous habitons, sur la place Navone et nous conduisit au Vatican. Les ordres étaient donnés pour nous recevoir, le vieux valet de chambre du Pape nous attendait dans le premier vestibule, et nous fûmes introduits sur-le-champ dans la chapelle du Saint-Père, qui communique avec son cabinet de travail. Cette chapelle est de petite dimension et d'une noble simplicité. L'autel est couvert de drap d'or et surmonté d'un beau tableau représentant la Sainte Vierge en adoration devant l'Enfant-Jésus.

Un peu à près sept heures et demie, le Pape entra dans la chapelle, se mit à genoux, lut quelques prières à demi-voix, puis revêtit les habits sacerdotaux devant l'autel comme font les évêques, et commença la messe, assisté

d'un seul chapelain. Il la dit à haute voix, ni vite, ni lentement, avec une gravité et une onction qui n'excluent pas une certaine rondeur virile et presque militaire. Il prononce le *Kyrie* très-fortement et avec un accent très-profond de supplication, comme l'intercesseur autorisé du genre humain.

C'était le jour de la fête de Saint Etienne, premier martyr du Nouveau Testament, et j'écoutais avec une vive émotion Pie IX récitant du fond du cœur les prières de cette fête qui s'adaptaient si admirablement à sa situation personnelle.

A l'*Introït*. " Les princes se sont assis, et ils parlaient contre moi, et les méchants m'ont persécuté. Secourez-moi, Seigneur mon Dieu, parce que votre serviteur est éprouvé à cause de votre nom."

A la *collecte* : " Seigneur accordez-nous d'imiter l'exemple qui nous est proposé, afin que nous apprenions à aimer nos ennemis, en célébrant la mort bienheureuse d'un martyr qui a prié pour ses persécuteurs."

L'épître raconte la mort de saint Etienne qui s'écria devant les Juifs furieux : " Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu ! " et qui meurt en disant : " Seigneur, ne leur imputez pas ce péché."

A l'évangile, quelle émotion d'entendre la voix paternelle et vénérable de Pie IX redire la sublime plainte du Sauveur : " Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu ! "

Hélas ! voilà quinze ans passés que ce cri d'alarme et d'amour s'échappe incessamment des lèvres de Pie IX et n'est pas entendu. Puissent-elles ne pas être prophétiques pour Rome, pour l'Italie, pour l'Europe entière, les paroles suivantes qui terminent cet évangile et que j'écoutais avec un douloureux frémissement : " Le temps approche où cette demeure sera déserte et abandonnée ; car je vous déclare que je ne vous reverrai plus désormais jusqu'à ce que vous disiez : " Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur."

Pie IX met un long intervalle entre le *Sanctus* et la consécration. On voit qu'il prolonge sa prière pour l'Eglise universelle dont il est le chef et pour tous les vivants dont il est le père. Il célèbre toute la fin de la messe avec une admirable piété, accentue le *Pater* avec une particulière majesté, et la tendre dévotion avec laquelle il communique est touchante jusqu'aux larmes.

A ce moment, nous nous levons, nous nous approchons de l'autel, le Pape élève la sainte hostie, dit trois fois d'un ton pénétré le *Domine, non sum dignus*, s'incline vers nous, et nous recevons le corps de Jésus-Christ de la main du Vicaire de Jésus-Christ. Puissions-nous, mon fils et moi, ne jamais oublier cette heure, ce moment solennel et sacré entre tous les moments de notre vie.

Après sa messe, le Pape s'agenouilla sur un prie-Dieu devant l'autel, lut à demi-voix des prières que lui présentait son chapelain, et assista dans un profond recueillement à la messe d'actions de grâces qui suit immédiatement la sienne. Nous étions à genoux derrière le Saint-Père, si près lui que nous lui touchions presque, et j'entendis plus d'une fois les exclamations d'amour de Pie IX prononçant le nom de Jésus avec un accent qui me remua profondément.

La seconde messe achevée, le Pape se leva, et nous allions nous éloigner quand il fit signe au prince Borghèse de venir à lui ; le prince se prosterna à ses pieds, puis revint vers nous et me dit : " Venez, le Pape veut vous parler."

Nous le suivîmes pleins de joie, et nous rejoignîmes le Saint-Père dans son cabinet de travail. Il nous donna son anneau et sa main à baiser, nous accueillit avec une paternelle bonté, et, nous montrant une table servie, il nous invita à nous asseoir et à faire collation avec lui. Je ne pouvais en croire mes yeux et mes oreilles, et ma surprise égalait ma reconnaissance.

Il y avait cinq couverts. Le Pape s'assit d'un côté de la table, mon fils à sa gauche, le prince Borghèse et moi en face ; le cardinal Antonelli, qui vient tous les matins travailler avec le Saint-Père, entra bientôt et occupa la place vacante.

On nous servit du café au lait, des sorbets et des gâteaux. On présentait à genoux les mets au Souverain-Pontife. Il mangea peu ; son déjeuner se composa d'une tasse de café noir et de quelques biscuits. Il nous dit que c'était son seul repas jusqu'à deux heures, moment de son dîner. Le soir, il ne prend presque rien, et le Souverain de Rome est le plus sobre des Romains, comme il en est le plus grand.

Mon fils était assis auprès du Pape. Le bon Pie IX le caressa paternellement sur la joue et me demanda si c'était sa première communion. Je répondis que non, qu'il avait fait sa première communion quelques mois auparavant à Paris, et que j'avais l'intention de le faire confirmer à Rome sur le tombeau de saint Pierre.

Le Pape me dit : " Ah ! oui, en France, on ne reçoit le sacrement de confirmation qu'après la première communion. Ce n'est pas logique. Avant de devenir capitaine, c'est-à-dire chrétien parfait par la communication du corps sacré du Sauveur, il faut être soldat de Jésus-Christ par la confirmation.

— Votre Sainteté me conseille-t-elle de faire aussi confirmer à Rome mon second fils, âgé de neuf ans.

— Oui, me dit le Pape, cela est bien mieux.

— Je le ferai donc, Très-Saint Père.

A la fin de ce repas béni, je demandai à Pie IX la permission d'emporter pour mes deux autres enfants qui n'avaient pas eu le même bonheur que l'ainé, un petit gâteau de la table du Pape.

" Certainement," me répondit-il. Et, avec une grâce charmante, il me tendit une assiette où étaient les plus beaux gâteaux. Il en choisit lui-même un qu'il me donna, m'en laissa prendre un autre ; puis nous nous levâmes de table, et nous baisâmes la main et le pied du Souverain-Pontife.

Comme le Saint-Père l'avait pensé, ce déjeuner sans précédent fut connu de toute la société romaine avant la fin de la journée. Cela me valut beaucoup de félicitations et quelques jalousies. Je n'avais droit ni aux unes ni aux autres, je n'en fis mystère à personne, et l'intention de Pie IX fut bientôt comprise par tout le monde à Rome.

A. DE SÉGUR.

— 000 —

## VIVRE ET MOURIR.

Les journaux de Milwaukee nous donnent un nouvel exemple de cette ancienne vérité généralement répandue ; que le protestantisme est assez commode pour vivre, mais que le catholicisme vaut beaucoup mieux pour mourir. Un médecin distingué de Milwaukee reçut dernièrement la décharge d'un revolver de la part d'une lunatique dans un accès de fureur, la malheureuse dans son délire avait une idée fixe que le Dr. avait tué son mari et plusieurs de ses amis. L'infortunée victime de ce meurtre était protestant, et l'un des plus éminents médecins de l'Ouest. Se voyant près de mourir, il fit appeler le Père Jésuite Lalumière qui le reçut dans le sein de l'Eglise Catholique. Il dût cette grâce sans doute, à la carrière droite et honorable qu'il avait suivie toute sa vie.

Pour tranquiliser leur conscience, pour s'assurer le Ciel, les protestants passent à l'Eglise Catholique, tandis que les mauvais sujets catholiques se font protestants pour pouvoir se livrer sans contrainte à leurs mauvais penchants. Les Chiniquy, les Thérien, les Normandeau etc., sont là pour nous en fournir des preuves.

—ooo—

## LES APPARITIONS DE LA TRES SAINTE VIERGE MARIE

A LA GROTTTE DE LOURDES ET LE JAILLISSEMENT DE LA SOURCE MIRACULEUSE.

### VI

Or, ce jeudi, le troisième du mois, était jour de grand marché à Tarbes. La nouvelle de l'événement merveilleux survenu le matin aux Roches Massabielle, fut donc portée au chef-lieu par une multitude de témoins oculaires, et répandue dès le soir même dans tout le Département et jusqu'aux villes les plus proches des départements voisins. Le mouvement extraordinaire qui depuis une huitaine attirait à Lourdes tant de pèlerins et de curieux prit dès ce moment un développement inoui.

Un grand nombre de visiteurs vinrent coucher à Lourdes pour s'y trouver le lendemain ; d'autres marchèrent toute la nuit ; et, aux premiers rayons du jour, à l'heure où Bernadette avait coutume d'arriver, cinq à six mille personnes se pressant sur les rives du Gave, sur les tertres et sur les rochers, campaient en face de la Grotte. La Source, plus abondante que la veille, était déjà considérable.

Quand la Voyante, humble, simple et paisible au milieu de cette agitation, se présenta pour prier, les populations s'écrièrent : " Voilà la Sainte ! Voilà la Sainte ! " Plusieurs cherchaient à toucher ses vêtements, considérant comme sacré tout objet qui appartenait à cette privilégiée du Seigneur.

La Mère des humbles et des petits ne voulait point cependant que ce cœur innocent succombât à la tentation de la vaine gloire, et que Bernadette pût s'enorgueillir un instant des faveurs singulières dont elle était l'objet. Il était bon que l'enfant au milieu de ces acclamations, sentît qu'elle n'était rien et qu'elle constatât une fois de plus son impuissance à évoquer par elle-même la Vision

divine. Vainement elle pria. On ne vit point se répandre sur ses traits l'éclat surhumain de l'extase, et quand elle se releva, après sa longue prière, elle répondit avec tristesse aux interrogations des multitudes qui l'entouraient, que la Vision d'en haut n'était point apparue.

## VII

En ce temps-là vivait à Lourdes un pauvre homme, un ouvrier, connu de tous, qui avait, quelque vingt ans auparavant, eu l'œil droit à moitié écrasé par un éclat de mine. La médecine avait été impuissante à le guérir : loin de s'améliorer, sa vue s'était peu à peu affaiblie, et au moment où nous sommes arrivés, l'œil était presque entièrement perdu.

Cet infortuné ayant entendu parler de la Source miraculeuse, se fit apporter un peu de cette eau, encore sale et terreuse, et il en frotta son œil malade, en priant instamment la Mère de Dieu de le guérir.

La Vierge apparue à la Grotte entendit sa prière et, au contact de l'onde sacrée, l'œil de Bouriette recouvra la vue, comme s'il eût été touché par la main même du Fils de l'Homme.

Le fait fut constaté par les docteurs Dozous et Vergez, et ils n'hésitèrent pas à en proclamer le caractère miraculeux.

Cet événement fit un bruit énorme dans la Ville de Lourdes. Bouriette, comme nous venons de le dire, était connu de presque tout le monde. La guérison merveilleuse n'avait d'ailleurs fait disparaître ni les traces profondes, ni les cicatrices de son terrible mal, de sorte que chacun pouvait vérifier le Miracle qui venait de s'accomplir. Le carrier, presque fou de joie, en racontait les détails à qui voulait l'entendre.

Il n'était pas seul à faire éclater ainsi le témoignage d'un bonheur inespéré et l'expression de la reconnaissance. Des faits de même nature s'étaient produits dans d'autres maisons de la ville. Plusieurs personnes de Lourdes, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron, avaient tout à coup quitté leur lit de douleur, où les retenaient depuis des années diverses maladies réputées incurables, et ils proclamaient publiquement leur guérison par l'eau de la Grotte. La main de Jeanne Crassus, paralysée depuis dix ans, s'était redressée et avait retrouvé la plénitude de la vie dans l'eau miraculeuse.

La précision des faits succédait donc, parmi les récits

qui se faisaient aux vagues rumeurs du premier moment. L'exaltation des populations était des plus grandes, exaltation touchante et bonne, qui se traduisait dans l'église par des prières ferventes, autour de la Grotte par des cantiques d'actions de grâces éclatant sur les lèvres des pèlerins.

Vers le soir, un grand nombre d'ouvriers de l'association des carriers, dont Bourriette faisait partie, se rendirent aux Roches Massabielle et tracèrent dans le tertre escarpé qui se trouvait contre la Grotte un sentier pour les visiteurs. Devant le trou d'où la Source, déjà très-forte, jaillissait, ils placèrent une rigole de bois, au-dessous de laquelle ils creusèrent un petit réservoir ovale, d'un demi-mètre de profondeur environ, ayant à peu près la forme et la longueur d'un berceau d'enfant.

L'enthousiasme croissait d'instant en instant. Les multitudes allaient et venaient sur le chemin de la Source miraculeuse. Après le coucher du soleil, quand commencèrent à tomber sur la terre les premières ombres de la nuit, on vit qu'une même pensée était née d'elle-même dans une foule d'âmes croyantes, et la Grotte s'illumina tout à coup de mille feux. Les pauvres, les riches, les enfants, les femmes, les hommes avaient spontanément apporté des bougies et des cierges. Durant toute la nuit, on put voir de l'autre côté du Gave rayonner cette lueur claire et douce, ces milliers de petits flambeaux placés çà et là sans ordre visible et répondant sur la terre au scintillement et à l'éclat des étoiles qui parsemaient le firmament.

Il ne se trouvait parmi ces peuples ni prêtres, ni pontifes, ni chefs d'aucune sorte ; et pourtant, sans que nul eût fait aucun signe, au moment où l'illumination éclaira la Grotte et les rochers se reflétant toute tremblante dans le petit réservoir de la Source, toutes les voix s'élevèrent en même temps et se confondirent en un chant unanime. Les litanies de la Sainte Vierge se firent entendre, interrompant le silence du soir pour célébrer la Mère admirable, devant ce trône rustique où sa sagesse avait daigné apparaître afin de combler de joie tous les cœurs chrétiens. *Mater admirabilis. Sedes Sapientia. Causa nostræ lætitiæ, ora pro nobis !*

Toutes ces guérisons miraculeuses, et notamment celle de Bourriette, jetèrent le trouble dans le camp des incroyants, qui essayèrent vainement de les expliquer, comme ils tentaient sans plus de succès d'expliquer le

jaillissement de la source. Quelques-uns se convertirent, d'autres s'obstinèrent.

Durant ce jour si chargé d'événements, Bernadette avait été appelée dans la chambre du Tribunal, avant ou après l'audience, et la dialectique exercée du Procureur Impérial, du Substitut et des Juges avait été aussi impuissante à la faire varier ou se contredire que l'avait été le génie policier du Commissaire.

Lors du jaillissement de la Source l'Apparition n'avait point réitéré à Bernadette l'ordre d'aller demander aux prêtres l'élévation d'une chapelle. Le lendemain, comme nous l'avons raconté, la Vision ne s'était point manifestée, de sorte que, depuis ce moment, Bernadette n'avait point paru au presbytère. Le Clergé, malgré la marée montante de la foi populaire, malgré les croissantes rumeurs de miracles qui s'élevaient de la foule, le Clergé continuait de demeurer étranger à toutes les manifestations enthousiastes qui se faisaient autour de la Grotte.

—Attendons ! disait-il. Dans les choses humaines, c'est assez d'être une fois prudent. Il faut l'être septante fois dans les choses de Dieu.

Pas un prêtre n'apparaissait en conséquence dans l'incessante procession qui se rendait à la Source miraculeuse.

## IX

A la Grotte, malgré cet immense concours de peuple, tout continuait de se passer avec le plus grand ordre. On puisait à la Source, on chantait des cantiques, on priait.

Les soldats de la garnison, émus comme tout le peuple de ces pays, avaient demandé au Commandant du fort la permission d'aller, eux aussi, aux Roches de Massabielle. Avec l'instinct de discipline développé en eux par le régime militaire, ils veillaient d'eux-mêmes à éviter l'encombrement, à laisser libre certains passages, à empêcher la foule de se trop avancer sur les rives périlleuses du Gave ; ils s'employaient de côté et d'autre, prenant spontanément une certaine autorité que personne, avec raison, ne songeait à leur contester.

Quelques jours s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels l'Apparition se manifesta sans aucune particularité nouvelle, sinon que la Source grandissait toujours et que les guérisons miraculeuses se multipliaient de plus en plus. Il y eut dans le camp de la Libre Pensée un moment de stupeur profonde. Les faits devenaient si nombreux, si constatés, si patents, qu'à chaque instant des défections

avaient lieu parmi les incrédules. Les meilleurs et les plus droits se laissaient gagner par l'évidence. Toutefois, il restait un indestructible noyau d'esprits se disant forts, et dont la force consistait à se roidir contre les preuves et à refuser de se rendre à la vérité. Cela semblerait impossible si l'univers entier ne savait qu'une grande partie du peuple juif a résisté aux miracles même de Jésus-Christ et des Apôtres, et qu'il a fallu quatre siècles de prodiges pour ouvrir complètement les yeux du monde païen.

*A continuer.*

---

— 000 —

## INFORMATIONS.

---

**NOMINATION.**—Les Hon. Chauveau, Isid. Thibaudeau, avec MM. Sheyn, Wood et Sewell, ce dernier de Lévis, ont été nommés commissaires du havre de Québec.

**PARLEMENT.**—Le gouvernement conserve encore une bonne majorité dans la Chambre des Communes, cependant cette majorité s'en va décroissant chaque jour. De 116 qu'elle était à la dernière session, elle ne se montait qu'à 46 lors du dernier vote de non confiance proposé par Sir John McDonald.

**DEUX-MONTAGNES.**—Ce comté vient de se donner deux nouveaux représentants. Il était ci-devant représenté par l'Hon. G. Ouimet dans la chambre locale et par M. Globenski dans la chambre fédérale; M. Ouimet ayant été nommé Surintendant de l'Éducation, et M. Globenski ayant résigné son mandat pour raison de santé, M. Champagne, avocat de Ste. Scolastique, a été élu pour la chambre locale et M. J. Bte. Daoust, ancien député pour la chambre fédérale. Les deux nouveaux députés sont tous deux conservateurs, comme l'étaient ceux qu'ils ont remplacés.

**M. DAOUST.**—On fait actuellement au nouveau député des Deux-Montagnes une véritable guerre d'Allemand au Parlement fédéral. En 1866, M. Daoust fût poursuivi pour faux pour avoir pris la signature de son beaufrère. Lors du procès, le seul témoin qui pouvait le sauver fit défaut, et il fut trouvé coupable par le jury. Quelques semaines plus tard, ayant à subir un nouveau procès pour une semblable accusation, son témoin vint s'offrir de lui-même, et témoigna de l'autorisation qu'avait eue M. Daoust d'user du nom de son beau-frère dans l'un et l'autre cas, sur ce, la cause fut renvoyée et la sentence ne fut pas portée sur la première condamnation. Maintenant MM. Taschereau et Laurier prétendent que l'honneur de la chambre serait blessé, si un tel homme pouvait siéger à leurs côtés. Chatouilleux

sur l'honneur nos députés libéraux ! On paraît oublier que personne n'est réputé coupable tant qu'une sentence n'est pas prononcée contre lui. Or, il n'y a jamais eu de sentence de cour contre M. Daoust ; bien plus, ce M. a siégé en chambre depuis cette époque pendant plusieurs années, sans que personne ne s'en soit trouvé offensé.

**UNIVERSITÉ-LAVAL.**—Les journaux nous apprennent que Rome vient de porter un jugement dans l'affaire d'une université à Montréal. L'Université-Laval est confirmée dans ses privilèges et censée répondre aux besoins de tous les catholiques de la province. Elle pourra, sous certaines conditions, établir une succursale à Montréal.

**TEMPÊTE.**—Un vent furieux du nord-est avec une neige des plus épaisses s'est continuée le 21 du courant pendant près de 36 heures. De mémoire d'homme on n'a jamais eu semblable tempête à cette saison. La neige s'est tellement amoncelée en certains endroits, qu'on l'a vu atteindre le toit de plusieurs maisons peu élevées, bloquant complètement portes et fenêtres. Nous sommes encore en plein hiver ici, avec plus de quatre pieds de neige sur le sol, et rien n'indique encore (au 23) l'approche du printemps ou le commencement du sucre.

**TOUR DE BABEL.**—On travaille actuellement à Philadelphie à l'érection d'une nouvelle tour de babel, ne devant pas avoir moins de 1000 pieds de hauteur. Ce sera plus du double que les plus hauts monuments élevés de main d'hommes jusqu'à ce jour. La pyramide de Chéops en Egypte, qui jusqu'à ce jour tient le premier rang, n'a que 480 pieds de hauteur, le clocher de la cathédrale de Strasbourg 478, celui de la cathédrale de Rouen 465, le dôme de St. Pierre de Rome 435 etc. Cette tour sera entièrement construite en fer ; elle formera un immense cône de 150 pieds de diamètre à la base et de 30 au sommet. Il y aura un cylindre au milieu dans lequel seront placés 4 élévateurs qui transporteront les visiteurs au sommet dans 2 à 3 minutes. Il y aura aussi des escaliers en spirale tout autour.

**BONNE CHANCE.**—Ceux qui veulent faire de l'argent n'ont qu'à consulter MM. Baxter & Cie., banquiers, No. 17, Wall street, New-York. Bien que la principale maison dans ce genre d'affaires, ils publient encore un journal sur la meilleure manière d'opérer dans les fonds, les coupons, l'or, etc., dans leur marché, sans risques. Cette publication donne aussi les prix les plus hauts et les plus bas des principaux stocks depuis dix ans ; elle est indispensable à tous ceux qui veulent faire des affaires dans Wall street. Plusieurs ont trouvé dans ses colonnes la route conduisant à la fortune. Voyez leur annonce à la couverture, et n'oubliez pas que leur position et leur responsabilité sont de premier ordre.

**PIANOS ET HARMONIUMS.**—Les Pianos et Harmoniums de Beatty, manufacturés à Washington, N. J., sont hautement

prisés par tous ceux qui les ont essayés, quant au style des boîtes, à leur durabilité et à la douceur du son. Ils sont déclarés supérieurs à tous les instruments de construction parfaite. Voir leur annonce à la couverture.

— 000 —

## NÉCROLOGE DES MOIS DE FÉVRIER ET MARS.

### FÉVRIER.

**DAME DUGUAY.**—Le 4, à St. Zéphirin de Courval, après une courte maladie, l'épouse de N. Duguay, Ecr. M. P. P., à l'âge seulement de 29 ans.

**DAME MAILHOT.**—Aux Trois-Rivières, le 9, après quelques semaines de maladie seulement, Dame EUGÉNIE LABARRE, épouse de l'Hon. G. Mailhot, commissaire des chemins de fer, à l'âge peu avancé de 29 ans. Elle laisse à son époux une enfant de 7 à 8 ans. Estimée de tous et associée à toutes les œuvres de piété et de bienfaisance de la ville, sa mort a causé une douleur générale aux Trois-Rivières.

**DAME LÉGÈRE.**—Au Petit-Cap de Botsford, N. B., le 5, à l'âge de 39 ans, Dme. ANGÈLE LÉGÈRE, épouse de M. Chs. Légère. A la grande douleur de ceux qui l'entouraient, la défunte est demeurée trois semaines avant sa mort privée de l'ouïe et de la parole.

**DAME LEBLANC.**—A Bouctouche, N. B., le 16, à l'âge de 75 ans, Dme MARGUERITE LÉGÈRE, épouse de M. Grég. Isaac Leblanc, d'une attaque de paralysie, après 12 heures de maladie seulement

**DAME MELANÇON.**—Le 16, à Scoudouc, N. B., après une maladie de plusieurs années, Dme. JULIE LEBLANC, veuve de Laurent Melançon, à l'âge de 86 ans. Elle était mère de 115 enfants et petits-enfants.

**ED. ROULEAU.**—A St. Gervais (Bellechasse), le 17, à l'âge de 71 ans, ED. ROULEAU, Ecr. juge de paix, après une cruelle maladie de quatre semaines. M. Rouleau jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient, aussi a-t-il été universellement regretté dans la paroisse.

**F. SINCENNES.**—A Montréal, le 20, M. Félix Sincennes, l'un des membres de la Compagnie de Navigation du Richelieu.

M. Sincennes a pendant longtemps occupé une position émi-

nente dans l'histoire commerciale de Montréal, et s'est identifié étroitement avec son progrès et sa prospérité. Il était né aux Grondines, le 7 janvier 1819, et était conséquemment dans sa cinquante huitième année.

M. Sincennes est un des hommes qui ont le plus contribué à l'amélioration de la navigation à vapeur sur le St. Laurent, et il a été le fondateur de la Compagnie du Richelieu, dont il fut longtemps président.

G. B. COMTE.—A. Montréal, le 22, M. GODFROI BENJAMIN COMTE. Président de l'Assurance Mutuelle contre le feu, à l'âge de 71 ans. Sa probité et son aménité l'avaient fait l'ami de tous ceux qui l'ont connu.

Le regretté défunt était célibataire et frère de deux messieurs Pascal et Pierre Comte et de Messire Joseph Comte, ancien Procureur du Séminaire de St. Sulpice.

L. N. VOYER.—A Québec, le 22, à l'âge de 33 ans, le Major LUDGER NAPOLÉON VOYER, Surintendant de Police. M. Voyer avait servi avec distinction dans l'armée anglaise, et sa mort est le résultat d'un pénible accident. Le capitaine LaRue était venu emprunter un pistolet au major Voyer pour compléter un costume de brigand qu'il devait porter au prochain bal de Lord Dufferin.

Dans le cours de la conversation, le major montra au capt. LaRue un joli pistolet bijou, qu'il lui assura convenable pour la circonstance.

Là propos vint sur l'accident arrivé à M. DeVaro il y a deux ou trois années. M. Voyer était assis dans son fauteuil. Il se mit à décrire dans quelles circonstances M. DeVaro avait été tué. Tout en parlant, il saisit sur son bureau un pistolet et ne réfléchissant pas qu'il était chargé, il en dirigea le canon vers lui.

Le capt. LaRue ouvrait la bouche pour lui faire remarquer que l'arme était chargée quand le coup partit. M. Voyer s'écria : Oh ! mon Dieu ! et s'affaissa sur le plancher. M. LaRue se précipita à son secours, mais le blessé se releva seul sur le côté gauche, en disant :

“ Laissez-moi ici, et allez vite chercher un prêtre et un médecin.”

M. Voyer a conservé sa connaissance entière jusqu'au moment de sa mort le lendemain, s'est confessé et a reçu l'Extrême-Onction. La balle a pénétré dans l'abdomen de côté dans la direction de bas en haut.

#### MARS.

C. LACOURSE.—A Bécancour, le 1er, à l'âge de 51 ans, M. CHS. LACOURSE, commerçant du lieu.

M. Lacourse était un parfait citoyen et un homme de bons exemples. Doué d'un caractère doux et affable il a su se gagner l'estime et l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

Sa mort a été celle d'un fervent chrétien. Il laisse nombre de parents et d'amis pour déplorer sa perte.

RÉV. LAROCHE.—A la Baie St. Paul (Charlevoix), le 4, après quelques jours de maladie seulement, le Rév. THOMAS AUGUSTE LAROCHE, ancien curé de la Petite-Rivière St. François-Xavier, à l'âge de 60 ans.

RÉV. POULIOT.—A la Rivière du Loup (Témiscouata), le 5, après quelques jours seulement de grave indisposition, le Rév. PASCAL POULIOT, ancien curé, à l'âge de 69 ans.

Après avoir fait de brillantes études au Séminaire de Nicolet, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut envoyé à St. Hyacinthe pour y enseigner les Mathématiques et la Physique. Il eut entre autres disciples Monseigneur Joseph Larocque, M. Marchesseau, curé de St. Aimé, et M. le Docteur Giard, du département de l'Instruction Publique. Il apporta un grand soin à son enseignement qui fut couronné de succès. Il sut se faire estimer et aimer par les belles qualités de son caractère : il était agréable par les saillies de son esprit.

M. Pouliot a été curé des Trois-Pistoles, de St. André, et en dernier lieu de St. Gervais. Il s'est montré dans le gouvernement de ces paroisses un pasteur plein de dévouement, de charité et d'habileté. Il a laissé partout un souvenir qui a fait chérir sa mémoire.

Des infirmités l'avaient forcé de se retirer dans ses dernières années à la Rivière du Loup chez des membres de sa famille.

DAME CHANDONNET.—A St. Pierre les Becquets, le 6, à l'âge de 51 ans, Dame Marie Langevin, veuve de Jos. Chandonnet.

DR. PRATTE.—A Weedon, le 7, des suites d'une inflammation de poumons, à l'âge de 29 ans, le Dr. N. PRATTE. Les talents et la bonne conduite du jeune médecin lui préparaient une brillante carrière, lorsque la mort est venue la terminer si brusquement.

A. BRODEUR.—A Varennes, le 11, à l'âge de 76 ans, ANT. BRODEUR, écr., juge de paix. Homme estimable et ami sincère, il a su se faire estimer et respecter. Il aimait la bonne société et en fut recherché avec sa noble épouse qui ne l'a précédé que de trois ans environ dans la tombe ; aussi sa maison a-t-elle été le centre de réunion des premières familles du village qu'il savait toujours amuser et réjouir.

Père d'une nombreuse famille, favorisé des moyens de la fortune, il a fait généreusement tous les sacrifices qu'exigeait sa position pour l'éducation de ses enfants, qui n'oublieront jamais ce bienfait.

Il s'est éteint doucement dans la paix du Seigneur, emportant avec lui les souvenirs et les regrets de tous ceux qui ont suivi sa carrière.

B. PRÉMONT.—A St. Roch de Québec, le 11, après deux ans de maladie, BRUNO PRÉMONT, gardien de la Congrégation des

hommes de St. Roch, à l'âge de 62 ans. M. Prémont était l'un de ces rares sacristains qui voient autre chose que le gain dans les importantes fonctions qu'ils ont à remplir; la ponctualité et l'exactitude avec lesquelles il surveillait même les plus petits détails, témoignaient hautement de son goût pour le service des autels.

FAUCHER.—A Québec, dimanche, le 12 mars 1876, à la suite d'une hémorragie pulmonaire, NARCISSE HENRI LOUIS NAPOLÉON FAUCHER de Saint Maurice, élève de Rétorique au petit séminaire de Québec. Né à Beaumont le 28 juillet 1855. M. Faucher de St. Maurice était âgé de 20 ans et sept mois.

J. BLAIS.—A S. Léon de Standon, à l'âge de 76 ans, après une maladie de quinze jours des plus douloureuses le 12 février, M. JEAN BLAIS, ci-devant cultivateur de Ste. Hénédine. La maladie qui l'a conduit au tombeau origina par une écharde qu'il s'était plantée dans la main en mettant du bois dans son poêle. Ce vénérable vieillard était dans sa cinquante-troisième année de mariage avec sa digne épouse. Il a vu s'approcher sa dernière heure avec toute la résignation et la confiance du véritable chrétien. Il laisse une épouse avec plusieurs enfants et un grand nombre de petits enfants pour déplorer sa perte.

*Requiescant in pace.*

—000—